



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le réseau RAVeL fête ses 30 ans !

Le RAVeL (Réseau Autonome de Voies Lentes) a vu le jour en 1995, dans le cadre d'une politique régionale wallonne visant à promouvoir une mobilité active, sécurisée et respectueuse de l'environnement. Aujourd'hui, il s'étend sur plus de 1.500 km à travers toute la Wallonie, et continue de s'agrandir. A l'occasion du 30^{ème} anniversaire du RAVeL, le SPW Mobilité et Infrastructures (SPW MI) annonce les grands chantiers de demain pour garantir toujours plus de confort et de sécurité aux usagers des modes actifs.

Depuis l'aménagement du premier tronçon sur une ancienne ligne de chemin de fer en 1996 entre Rochefort et Villers-sur-Lesse, le RAVeL n'a cessé de grandir. Aujourd'hui, la longueur totale du RAVeL est de 1.518 km dont :

- 822 km sur des anciennes lignes de chemin de fer,
- 673 km sur des chemins de halage,
- 23 km sur des chemins forestiers.

Avec les chaînons de liaison qui relient les sites propres du RAVeL entre eux, on compte **plus de 2.090 km d'itinéraires cyclables régionaux et internationaux de longue distance signalés/balisés en Wallonie**. Le RAVeL aboutit également à proximité directe d'environ 40 gares SNCB, facilitant ainsi les déplacements intermodaux.

Durant cette année évènementielle, plusieurs sections importantes du réseau seront mises en service au cours des prochains mois :

- Les anciennes Lignes de chemin de fer 113 et 265, sur 5,5 km, entre Manage et Chapelle-lez-Herlaimont, avec connexion au RAVeL du Canal Charleroi-Bruxelles au niveau de la Darse de Bellecourt où sont localisés le Centre Adeps et le Port de Plaisance de La Marlette (fin juin) ;
- Les Lignes 112A et 252 sur 8,5 km entre Courcelles, Trazegnies, Forchies et Fontaine-l'Évêque, avec connexion au Parc d'activité économique Le Pétria (début juillet) ;



- La nouvelle passerelle sur la Sambre à Châtelet (septembre) ;
- La Ligne 136A sur 10 km entre Florennes, Stave et le RAVeL de la Ligne 150 à Ermeton-sur-Biert (Commune de Mettet) (début juillet) ;
- Des tronçons du RAVeL de la Ligne 127 et de Meuse à Moha (Commune de Wanze) et au Port de Statte (Ville de Huy) (début juillet) ;
- L'éclairage du RAVeL des Lignes 141 dans le centre de Nivelles, 210 entre Glain et Ans, 31 entre Rocourt et Liers, 38 dans le centre de Herve et de Thimister (juin) ;
- La Ligne 618 sur 11,5 km entre Hompré (Commune de Vaux-sur-Sûre), Hollange (Commune de Fauvillers), Strainchamps et Radelange (Commune de Martelange) sur les itinéraires EuroVelo 5 et régional W9 (début juillet).

Enfin, plusieurs autres grands chantiers sont en cours ou vont démarrer sous peu :

- Sur la Ligne 87, à la limite entre Renaix et Ellezelles, sur l'itinéraire EuroVelo 5, rétablissement d'un tunnel sur le RAVeL sous le Pont Beaufaux remblayé et aménagement d'une rampe d'accès (en cours) ;
- Toujours sur la Ligne 87 et l'EuroVelo 5, aménagement du tronçon de RAVeL manquant entre Russeignies (Mont-de-l'Enclus) et Renaix sur 1 km ;
- Aménagement du contournement du quai de Bruyelle (Antoing) sur l'Escaut ;
- Aménagement du tronçon de la ligne 141 entre Seneffe et Arquennes (3,1 km) (en cours) ;
- Aménagement du tronçon du RAVeL de la Ligne 115/2 entre la limite avec Braine-le-Château et la rue de la Papyrée à Braine-l'Alleud (2,2 km) ;
- Sur la Ligne 156 à Mariembourg, aménagement du tronçon manquant entre le zoning et la gare de Mariembourg, y compris une passerelle au-dessus de la N5 (en cours) ;
- Réhabilitation du revêtement du RAVeL de Sambre sur 2 km à Tamines (itinéraire EuroVelo 3) (en cours) ;
- Réhabilitation du revêtement et sécurisation des carrefours du RAVeL de la Ligne 126 entre Les Avins, Clavier, Modave et Marchin (16,5 km) (en cours) ;
- Aménagement du tronçon du RAVeL de l'Ourthe manquant entre Jupille (sur Rendeux) et La Roche-en-Ardenne, y compris 2 nouvelles passerelles sur l'Ourthe (itinéraire EuroVelo 5) (en cours) ;



- Aménagement du RAVeL de la Ligne 163 entre Libramont et Wideumont, y compris la réhabilitation des ouvrages d'art (9,5 km) (en cours) ;

De nombreux autres travaux de réhabilitation localisée du revêtement et des ouvrages d'art, ou encore de sécurisation des carrefours du RAVeL sont également prévus prochainement sur l'ensemble du réseau en Wallonie.

Quelques chiffres clefs des investissements RAVeL sur la période 2020-2024 :

- 85 millions € d'investissements, soit environ 17 millions €/an (x2 par rapport au budget annuel récurrent).
- 64 km de nouveaux tronçons de RAVeL aménagés, comprenant 10 nouveaux ouvrages d'art (passerelle, encorbellement...).
- 39,5 km de tronçons de RAVeL asphaltés (tronçons qui étaient empierrés auparavant).
- 70,5 km de pistes RAVeL existantes réhabilitées, dont de nombreux ouvrages d'art.
- 520 km d'itinéraires cyclables internationaux et régionaux de longue distance et de RAVeL équipés d'une signalisation directionnelle et d'un balisage.

Rendre la pratique du vélo possible, sûre et normale pour tout un chacun : tel est l'objectif du Plan Wallonie Cyclable qui prévoit une approche structurée de la politique cyclable sur le territoire wallon. De nombreuses actions prévues ont déjà ou auront dans les années à venir un impact direct pour les citoyens : la définition de réseaux cyclables et la réalisation d'infrastructures cyclables, l'augmentation du nombre des emplacements de stationnement pour vélos, la lutte contre le vol de vélo, les sessions de tests de vélos et autres actions de communication et d'accompagnement...

Depuis 30 ans, le RAVeL répond donc à plusieurs objectifs majeurs, à la fois sociaux, économiques, environnementaux et culturels. Il s'agit notamment de **favoriser la mobilité active et durable, développer le tourisme vert, préserver et valoriser le patrimoine et de renforcer la cohésion sociale.**

A terme, il reste potentiellement 200 à 250 km de RAVeL à aménager, dont 57 km sont en cours d'aménagement. D'ici 2026, la volonté du SPW MI est de poursuivre le développement de ce projet via :

- L'aménagement des tronçons manquants qui permettront, d'une part, de développer le réseau cyclable structurant et la mobilité alternative à la voiture (cyclostrades, connexions aux gares, aux zones d'emploi et de services, aux



écoles, etc.) et, d'autre part, d'assurer la continuité des itinéraires cyclables internationaux et régionaux de longue distance.

- L'amélioration de la qualité des infrastructures existantes et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par la réhabilitation et l'entretien du réseau existant.
- La poursuite et maintenance de la signalisation directionnelle et du balisage du RAVeL, des itinéraires cyclables internationaux et régionaux de longue distance et des cyclostrades.

Le SPW MI joue donc un rôle central dans le développement du Réseau Autonome des Voies Lentes, en l'intégrant dans une politique globale de mobilité durable et de développement territorial. Les grands chantiers déjà réalisés et ceux à venir s'inscrivent dans la vision FAST 2030 (Fluidité, Accessibilité, Santé, Sécurité, Transfert modal) qui incarne la stratégie de la Wallonie pour transformer la mobilité d'ici 2030. A terme, ces aménagements permettront d'offrir un maillage cyclable dense structurant, cohérent et sécurisé à l'échelle de tout le territoire wallon.

Contact médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be
Serge TOUSSAINT | Porte-parole suppléant du SPW Mobilité et Infrastructures | + 32 477 77 27 25
serge.rene.toussaint@spw.wallonie.be